Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260626-20260605DELIB13-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq-juin, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Alain BOIN, Carole LAURENT, Thierry ROGER, Séverine JEANDEL, Mélanie LANGELLA, Damien LEVÊQUE, Thomas BOUSSOUGANT, Florence GOD,

Absents excusés :
Serge LE GOFF donne procuration Mélanie LANGELLA,
Hélène PLASSART donne procuration à Gilbert LE VAILLANT,
Christelle JOLY donne procuration à Jean-Paul LE CALVEZ
Florian ROUAULT donne procuration à Séverine JEANDEL

Secrétaire de séance : Carole LAURENT

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE l'attribution d'une subvention aux associations suivantes :

Associations communales	Attribution 2026
Trail de St Maudez	600 €
APERIP	500 €
Médaillés militaires	30 €
Anciens combattants	250 €
Raid des 2 Rivières	600 €
Associations cantonales	**Attribution 2026**
ASL TENNIS	600 €
Don du sang	80 €
Humanitaire du Trieux	50 €
Entente du Trieux	1 200 €
Les Festirurales	339,60 €
La ligue contre le cancer	20 €

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260626-20260605DELIB13-DE

Fait et délibéré, le 05 juin 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,



la Secrétaire de séance,

Carole LAURENT,